

## EXERCICE 2

### La ville imaginaire

#### ABYZ

*Est-ce parce qu'elle remonte à la nuit des temps que les habitants d'Abyz ne songeraient pour rien au monde à remettre en question la singulière coutume qui règle leur vie sociale ? Le fait est que bon an mal an, chaque premier jour du mois, tout Abyzien qui se respecte déménage docilement et s'installe dans le nouveau logement qui lui a été attribué. On assiste alors à des scènes apocalyptiques : embouteillages monstrueux, hurlements d'enfants et d'animaux domestiques ayant perdu dans le grand désordre leurs parents ou leurs maîtres respectifs, queues interminables devant le Bureau des objets trouvés. Ce déménagement collectif dure souvent deux ou trois jours, car malgré sa fréquence mensuelle personne ne semble avoir développé des compétences spéciales en la matière.*

*L'attribution des nouveaux logements se fait par une loterie qui, si elle rend encore plus difficile l'organisation de l'opération, a enrichi les entreprises assurant le transport et surtout - lorsqu'un appartement trop petit est attribué à une famille fortunée - la garde des meubles, bibelots et autres biens. Il arrive donc qu'un couple de modestes ouvriers occupe une villa de trois étages ou que le PDG d'une multinationale doive se contenter d'un studio de 20 mètres carrés. Par leur durée et leur fréquence, les déménagements - on l'aura compris - occupent une place centrale dans la vie des Abyziens. C'est souvent pendant ces grandes migrations collectives que des couples se forment, des enfants naissent, des adolescents fuguent, des crimes se commettent.*

*Les Abyziens pratiquent un capitalisme parfaitement orthodoxe, à l'exception notable de tout ce qui touche aux immeubles habitables : ces derniers appartiennent à l'État, lequel organise en grande pompe le tirage de la loterie, dont la durée a considérablement diminué depuis l'informatisation du service. Chaque citoyen reçoit par courrier sa nouvelle assignation le jour précédant le déménagement. Nonobstant la complexité de l'opération, rares sont les personnes qui ne défont pas leurs cartons une fois qu'elles ont pris possession de leur nouvelle demeure : on considère même un tel acte de paresse comme le comble du mauvais goût et comme un grave manque de respect envers autrui. Il est également très mal vu de posséder un trop petit nombre d'objets et de meubles, et malgré les efforts que coûte leur transport régulier, tout le monde s'efforce d'accumuler des biens matériels.*

*Les gens ne s'attachent pour ainsi dire jamais à leur nouvelle demeure. Ceux qui, très rarement, refusent de quitter leur ancien logement pour intégrer le nouveau sont considérés comme de dangereux subversifs : délogés avec une extrême violence, ils se voient confisquer tous leurs biens et sont conduits à l'asile psychiatrique, où ils passent généralement le restant de leur vie. Il n'arrive presque jamais - est-il utile de le préciser ? - que le tirage assigne deux fois de suite à une famille le même logement, et lorsque la chose se produit, la coïncidence est interprétée comme un mauvais présage.*

*Les étrangers qui s'installent dans la cité ont toutes les peines du monde à s'habituer au grand déménagement mensuel, mais les rares Abyziens qui émigrent dans d'autres villes sont encore plus désorientés qu'eux : ils ne peuvent s'empêcher de changer continuellement de logement, au grand désespoir des agences immobilières.*

Marco S.